

Compte rendu de la réunion n°4 du comité de suivi du projet d'extension du parc éolien de Coajou Baslan

Le Comité de suivi du projet éolien de Plouisy : Créé au démarrage du projet avec la mairie de Plouisy, il est composé de riverains de la zone étudiée, d'élus des communes de Plouisy et Péder nec, d'agriculteurs, de membres d'associations locales et d'un représentant de Guingamp Paimpol Agglomération. Il porte les différentes interrogations des habitants, suit les avancées du projet, définit les mesures d'accompagnement de développement durable et planifie les actions de communication autour du projet.

Membres du comité présents : Rémy GUILLOU, François LE BONNIEC, Aurélie Le SAOUT, Mickael JUGON, Jean-Noël KERDREN, Blandine RAMAIN, Mireille LE PESSOT, Nathalie CRENN, William MONNEAU (responsable développement éolien région Bretagne, BayWa r.e.), Camille BOURBON (Chargée de communication, BayWa r.e.), Pia MORICE (cheffe de projets éoliens, BayWa r.e.)

Membres du comité absents : Jacques LE ROUX, Thomas LE CALVEZ, Marc ENEL, Jean-Paul SCOLAN, Yvon FOUILLERE, Jean-Louis TANVEZ, Bernard MORANGE, Pierre BRIGANT, Patrick GICQUEL.

Déroulement de la réunion :

1. Présentation des dernières actualités du projet

- **Les dernières actions de communication**

Un article de presse a été publié le 29 décembre suite à la présence d'un correspondant local à la réunion du comité de suivi du 14 décembre. Il porte sur le succès du financement participatif et sur le choix des points de vue de l'étude paysagère par les membres du comité lors de la troisième réunion.

Il est rappelé qu'en plus de la diffusion des lettres d'information aux habitants de Plouisy et Péder nec, un mail est envoyé aux personnes souhaitant recevoir des informations régulières sur le projet éolien. Les membres du comité peuvent ainsi transmettre à l'équipe de BayWa re les adresses mails des personnes intéressées.

- **Les actions de communication à venir**

Une troisième lettre d'information sera distribuée aux habitants de Plouisy et Péder nec la semaine du 1^{er} avril. Elle porte sur :

- L'avancement des études du projet
- Les résultats du financement participatif
- Le rôle du comité de suivi
- Les actions définies avec le comité à venir : conférence du 12 avril sur les causes et conséquences du changement climatique et les actions possibles à mettre en place à l'échelle individuelle et locale, la présence de SOLIHA lors de la permanence d'information du 13 avril et la mise en place d'un accompagnement des riverains à la rénovation énergétique en partenariat avec SOLIHA. La mise en place d'une boîte à idée à la mairie est également annoncée.

Les résultats du sondage concernant la conférence du 12 avril ont été présentés : 6 membres du comité y ont participé et ont validé le déroulé de la conférence. Le cout associé est de 213€ et concerne les frais de transport des animateurs. **Concernant le don à l'association, une moyenne pondérée des propositions des participants au sondage a été effectuée et le montant du don proposé est de 250€ pour un total de 463€.**

Il est rappelé que la conférence « Grand Public » est réalisée par l'association des Shifters et aura lieu de 19h30 à 21h. Un buffet sera proposé au public (Hypothèse : 40 personnes). Les sujets abordés lors de cette conférence sont les suivants :

- Effet de serre : causes et conséquences

- Impacts du réchauffement climatique prévus pour le territoire concerné (vos communes) à l'horizon 2050.
- Evolution des émissions de gaz à effets de serre depuis 1850.
- Empreinte carbone, explication et décomposition pour un Français moyen
- Revue pour chaque type de cause : (transports, alimentation, biens de consommation, habitation) et actions individuelles possibles pour réduire son empreinte carbone personnelle.
- Détail de la situation de vos communes, situation présente.

Se pose la question de : Comment faire venir les personnes à la conférence ?

Plusieurs propositions sont faites :

- Distribution de kit des petits gestes permettant de réduire les consommations d'eau ou d'électricité
- Interventions d'acteurs locaux et engagés tel que l'association Guingamp Climat

Il est proposé de se renseigner auprès de l'Alec de St Brieuc ou de l'association SOLIHA concernant la distribution de kits et si celle-ci est possible, annoncer aux participants de la conférence qu'un kit sera distribué aux participants à la conférence intéressés sur inscription.

Il est également proposé d'amener la boîte à idée concernant les mesures d'accompagnement à la salle des fêtes de Plouisy dans le cadre de la permanence d'information et de la conférence du 12 et 13 avril.

Les canaux de communication utilisés afin d'annoncer cet événement sont les suivants : le bulletin municipal du 5 avril via une annonce, l'application PanneauPocket, la presse et les lettres d'information. Une affiche sera exposée à la mairie.

Il est proposé de transmettre également l'affiche à la mairie de Péder nec.

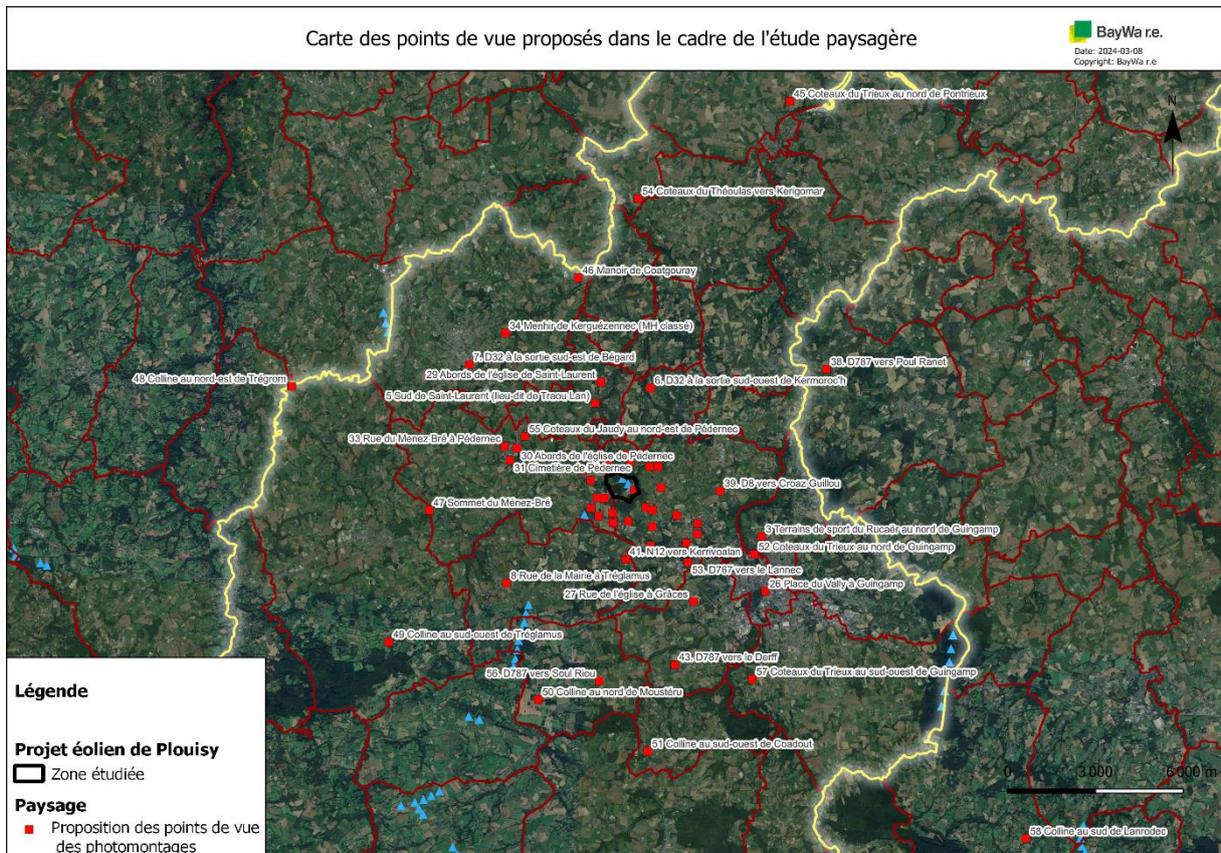
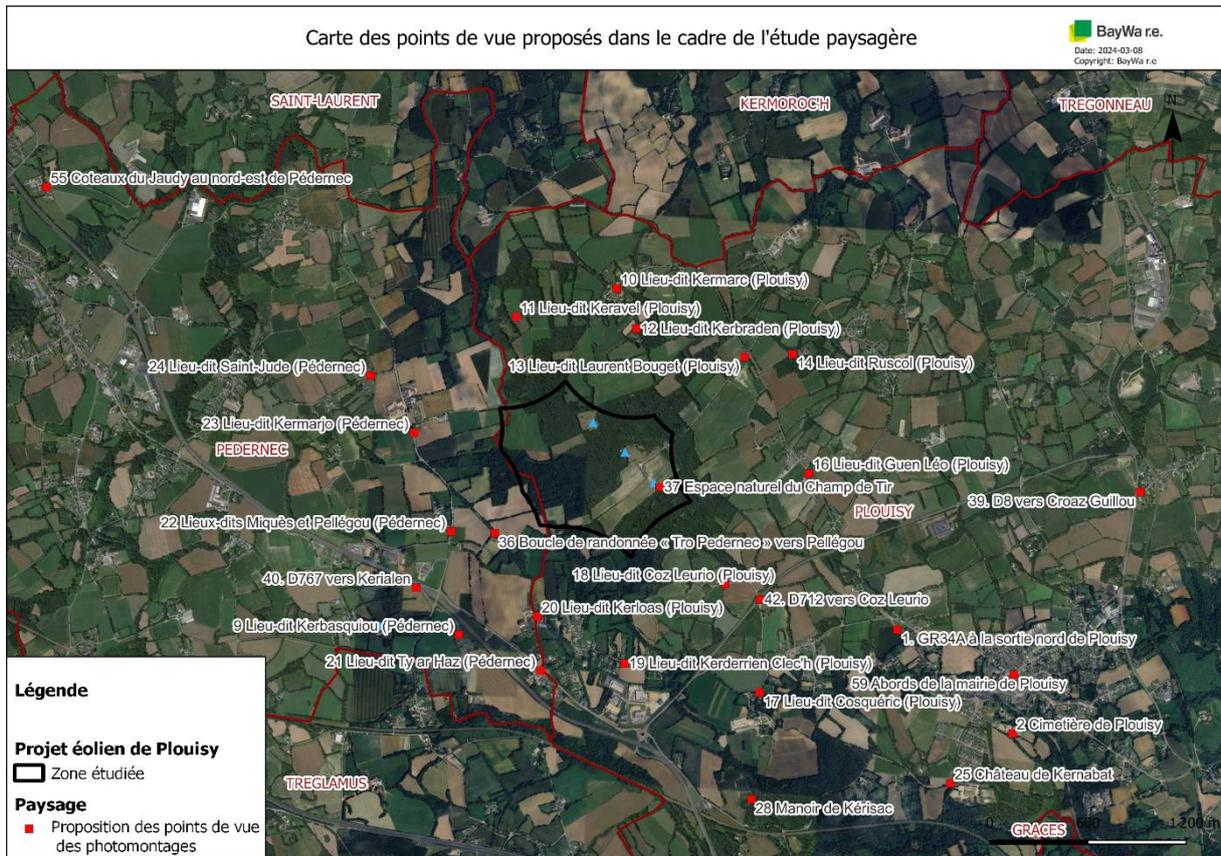
- **Le choix des points de vue de l'étude paysagère**

Parmi les points de vue proposés par les membres du comité, tous ont été sélectionnés par le bureau d'étude paysage excepté un point de vue proposé à Kerlast décalé à Ruscol car le contexte très arboré bloque les vues vers le projet. Le point de vue proposé à Kermoroc'h au vieux poirier a été décalé pour plus de visibilité vers le projet. Le point de vue situé à Ploumagoar n'a pas été pris en compte car la visibilité vers le projet serait quasiment nulle, de même que le point de vue au niveau de l'hippodrome depuis lequel seules les éoliennes de Malaunay sont visibles.

Au total, le paysagiste a sélectionné 55 points de vue. L'ensemble des points de vue ont été sélectionnés pour les raisons suivantes :

- Visibilité/Co visibilité avec des monuments historiques
- Visibilité/Co visibilité avec des sites inscrits
- Visibilité/Co visibilité avec un site patrimonial remarquable
- Hameaux proches de la zone
- Bourgs proches de la zone
- Ville proche de la zone
- Routes fréquentées
- Itinéraire de randonnée proche du site
- Espace fréquenté

Les prises de vue seront prochainement réalisées et les photomontages seront réalisés à partir de ces prises de vue une fois l'implantation et le gabarit des éoliennes choisis.



- Les mesures d'accompagnement paysagères liées au projet

Il est rappelé que **les mesures d'accompagnement paysagères liées au projet** ont pour objectif de trouver des solutions pour réduire et accompagner la mutation du paysage liée à l'implantation des nouvelles éoliennes. Ces mesures définies avec le comité seront intégrées au dossier qui sera instruit par les services de l'état et financées par le budget du projet.

Une mesure d'accompagnement est liée au projet s'il y a covisibilité ou visibilité directe avec le projet. Ce lien doit-être justifié dans le dossier au cas par cas de chaque mesure.

La végétalisation de la cour de l'école est une mesure d'accompagnement qui avait retenu l'attention des membres du comité. L'absence de visibilité depuis l'école vers le projet ne peut pas justifier sa mise en place dans le cadre du projet éolien à ce stade.

La plantation d'arbres et les haies des talus est jugée intéressante par le comité. Un point d'attention est évoqué concernant l'emplacement de ces plantations, cela doit se faire en cohérence avec les activités agricoles. Il est proposé de se rapprocher de Guingamp Paimpol Agglomération concernant ce sujet.

L'enfouissement électrique intéresse les membres du comité, le coût de cette mesure étant assez élevé, ce type de mesure est mis en place au moment du raccordement électrique du parc éolien, le long des accès proches du parc.

2. Présentation de la mesure d'accompagnement proposée par le comité « environnement et cadre de vie » : Réalisation d'un arboretum ou parcours botanique sur la commune

Proposée par le comité « environnement et cadre de vie », la réalisation d'un arboretum ou parcours botanique sur la commune a pour objectifs :

- Embellir la commune ;
- Servir de laboratoire pour les scientifiques qui étudient les arbres ;
- Offrir un lieu de détente et d'apprentissage sur la nature pour les habitants et les écoles ;
- Attirer des amateurs de botanique.
- Encourager les métiers liés aux plantes grâce à la culture d'espèces variées ;
- Protéger contre la chaleur, plantation d'arbres dans des lieux stratégiques comme les cours d'école et près des EHPAD.
- Mise en place arboretum qui suit les itinéraires de randonnée existant : comité environnement de Plouisy. Pédagogique, ludique, scientifique.
- Mise en place de panneaux d'information et mise en valeur des arbres.

En effet, il y a le long des chemins de randonnées existants plusieurs essences d'arbres intéressantes, l'arboretum consisterait donc dans un premier temps à les identifier, les mettre en valeur et à installer des panneaux pédagogiques.

Il s'agirait d'un projet se déroulant sur du long terme à partir de cette année. La commune étant porteuse du projet, il est précisé que BayWa re ne peut pas prendre part au projet avant autorisation.

Face à ce constat, il est proposé que l'équipe BayWa re prenne le projet en main et soit assistée par le comité « environnement et cadre de vie ».

Des partenaires potentiels permettant d'accompagner le projet ont été cités : paysagiste qui a déjà fait une étude, ESAT à Plouisy.

Ainsi, les actions à mener concernant cette proposition sont les suivantes : vérifier sa faisabilité auprès du service juridique de BayWa re, cadrer le projet pour faire une estimation des coûts (une première étude chiffrée sera transmise) et associer le conseil municipal des enfants.

Idée d'activité à mettre en place avec les enfants : Plantation d'arbre sur un terrain communal (non agricole), parcelle AK66 de surface 951m².

3. Les mesures d'accompagnement en faveur de la jeunesse

- **Mesure d'accompagnement dans le cadre scolaire**

De la même manière que ce qui a été proposé à l'équipe enseignante de l'école de Plouisy, un accompagnement peut être proposé à l'école de Pédernec.

Les prestations identifiées sont les suivantes :

- Mise en place d'un programme pédagogique pour la transition écologique similaire au programme Watty animé par l'association les petits débrouillards
- Expositions interactives : éMERGies et Transitions écologiques et sociales : [Transitions écologiques et sociales - Les petits débrouillards Grand Ouest \(lespetitsdebrouillardsgrandouest.org\)](http://lespetitsdebrouillardsgrandouest.org)

Le comité valide la proposition visant à proposer aux écoles de Pédernec le financement d'un atelier de 2 heures par trimestre animé par l'association les petits débrouillards : 320€ + 35 de frais de transport par atelier soit un total de 1420 € pour une classe de 30 élèves sur une année. En prenant l'hypothèse d'un accompagnement proposé à l'ensemble des classes de Pédernec (8 classes) cela représente un coût total de 11 360€.

- **Mesure d'accompagnement dans le cadre de l'organisation d'activités au centre de loisir**

Le thème choisi pour les activités de cet été au centre de loisir étant « les éléments », une semaine sera dédiée au vent. Dans ce cadre, deux prestations ont été identifiées par BayWa re :

- Prestation animée par l'association les petits débrouillards : Animations scientifiques sur le fonctionnement des éoliennes
Coût : 80€/h/animateur pour quinze enfants + frais de déplacement (0,76€/km depuis St-Brieuc)
- Prestation animée par l'association les mains d'œuvre : Création/décoration/essais en vol des cerfs-volants
Coût : 1100€ pour 50 cerfs-volants, 2 animateurs sur une journée

Il est décidé par le comité de réaliser 3 activités sur 2 jours différents : Une journée animée par l'association les mains d'œuvre pour la création, la décoration et les essais en vol des cerfs-volants (en fonction de la tranche d'âge) et une journée animée par l'association des petits débrouillards avec 2 animations différentes pour un total de 2100€ environ.

4. Mesure d'accompagnement de sensibilisation et d'information sur la transition écologique : Organisation de conférence en parallèle des permanences d'information

Suite à la proposition de réaliser une conférence animée par Jean Jouzel, celui-ci a été contacté par l'équipe de BayWa re dans ce cadre. Monsieur Jouzel a indiqué vouloir réduire ces activités et nous a redirigé vers ces collègues :

- Valérie Masson -Delmotte : valerie.masson@lsce.ipsl.fr
- Eric Brun <eric.brunbarriere@orange.fr>
- Alain Mazaud <Alain.Mazaud@lsce.ipsl.fr>
- Laurent Labeyrie <ldlabeyrie@gmail.com>

Les coûts associés à ces conférences seraient de 3500€ + les frais de transports.

Il est décidé de rediscuter de la mise en place de nouvelles conférences lors de la prochaine réunion du comité suite à la première conférence du 12 avril.

Une réflexion concernant l'emplacement d'une conférence pouvant accueillir un nombre plus important de personne par rapport à la salle des fêtes est menée.

Un emplacement est évoqué : un théâtre naturel pouvant accueillir environ 1000 personnes. Cet emplacement pourrait être envisagé pour une prochaine conférence en période estivale.

5. Mesure d'accompagnement en faveur de la sobriété énergétique : Mise en place d'un accompagnement des riverains à la rénovation énergétique

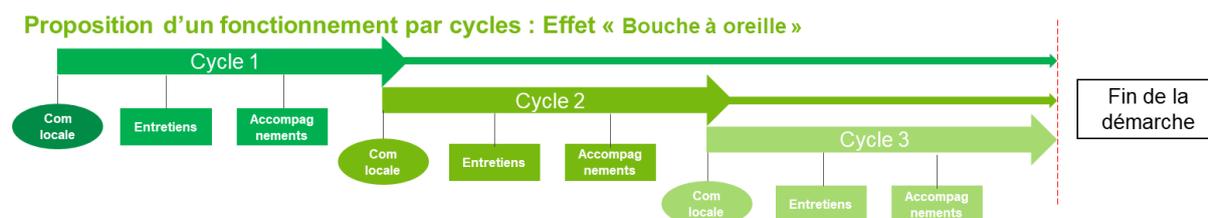
Il avait été demandé aux membres du comité lors de la troisième réunion du comité quels étaient selon eux, les éléments bloquants actuellement les démarches de rénovation des logements sur le territoire. Les éléments suivants avaient été cités :

- Les personnes ayant des revenus modestes à très modestes bénéficiant des aides de l'état n'ont pas assez de revenus pour compléter les aides permettant de réaliser les travaux et n'arrivent pas à agir ;
- Les personnes se situant juste au-dessus des plafonds de revenus permettant les aides pourraient compléter les aides mais n'y ont pas accès et ne peuvent pas agir ;
- Le manque d'information : les gens qui pourraient agir ne savent pas par où commencer, quoi faire ou de quelles aides ils peuvent bénéficier.
- La multitude d'interlocuteurs, parfois douteux, actifs sur ce secteur entraîne une méfiance et une peur de se lancer dans une démarche de rénovation.

Face à ces constats, les actions envisagées étaient les suivantes :

- Donner aux habitants la possibilité de s'informer ;
- Choisir un partenaire sérieux en qui on peut avoir confiance pour informer/guider les habitants dans la démarche de rénovation et réaliser des entretiens personnalisés avec les habitants pour évaluer les rénovations possibles de leur logement.

L'équipe de BayWa re s'est donc rapprochée de SOLiHA, l'association déjà active sur le territoire, afin de connaître les prestations possibles et coûts associés avec pour objectif, la planification d'un accompagnement des riverains à la rénovation énergétique. Un accompagnement par cycle peut être envisagé :



Le périmètre géographique de cet accompagnement choisi par le comité concerne les communes de Plouisy et Pédernec.

La première phase de cet accompagnement se concentrant dans un premier temps sur l'information et la sensibilisation des riverains à la rénovation énergétique de leur maison, l'absence de certitude quant au nombre de riverains qui concrétiseront des actions de rénovation énergétique interroge certains membres du comité.

Cibler en priorité les personnes dans le besoin et les personnes souhaitant réellement se lancer dans une démarche de rénovation énergétique est évoqué.

Décision du comité : privilégier les prestations visant à informer le plus possible de riverains de la mise en place de l'accompagnement dans un premier temps : 4 permanences d'information et 8 balades thermographiques sur les communes de Plouisy et Pédernec et limiter le nombre d'étude énergétique (via des entretiens personnalisés chez les riverains) à 20 maximum. Soit une enveloppe correspondant à un premier cycle de 33 400€ maximum.

Cette première phase pourra être adaptée en fonction de son avancement à chaque réunion du comité.

Face aux interrogations des membres du comité, il sera demandé à SOLIHA s'il est possible de cibler en priorité les habitats en situation de précarité énergétique.

6. Mesure d'accompagnement à la mobilité douce : Mise à disposition de vélos électriques aux riverains

La mise à disposition de vélos électriques aux riverains de Plouisy et Pédernec avait été évoquée au cours des précédentes réunions du comité. Lors de la recherche d'un partenaire pouvant mettre en

place cette démarche, l'équipe de BayWa re a identifié le programme mis en place par Guingamp Paimpol Mobilité : [Vélo - Guingamp-Paimpol Mobilité](#). Ce programme est accessible à l'ensemble des habitants de GPA et concerne la mise à disposition d'un vélo électrique pendant 1 à 12 mois maximum pour 30€/mois frais d'entretien compris.

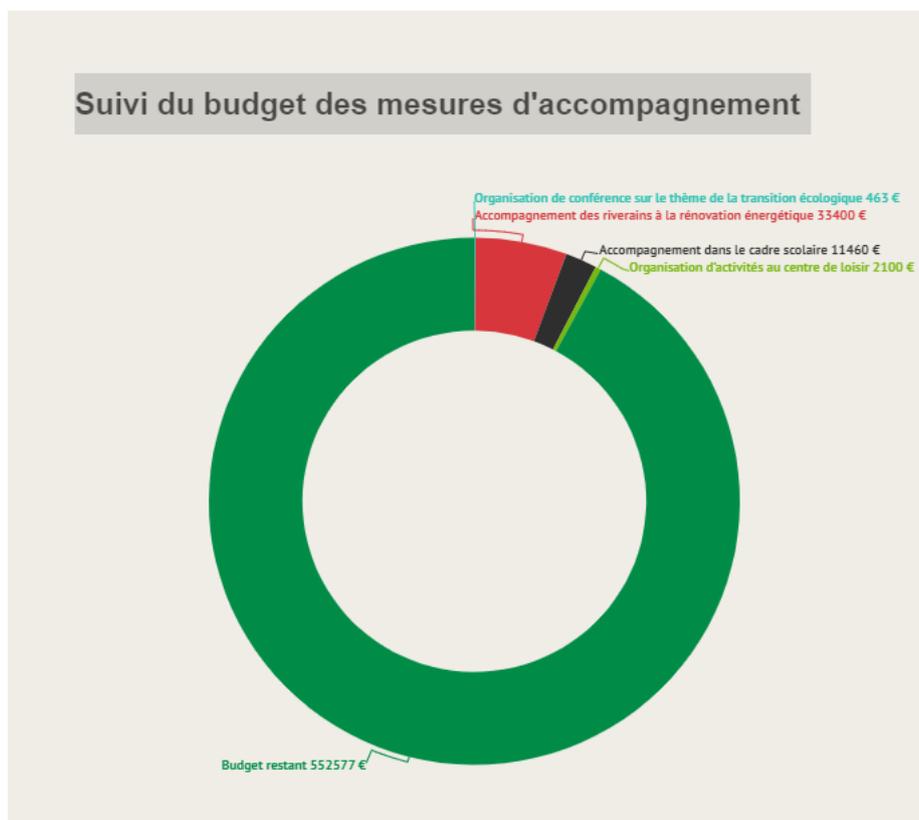
Les membres du comité ont indiqué l'existence d'une liste d'attente importante lors de la période estivale.

Ce retour sera fait à Guingamp Paimpol Mobilité et une discussion sera menée sur les solutions possibles et les coûts associés.

Les élus de Plouisy évoquent une question régulièrement posée en mairie : l'aide à l'achat de vélos électriques. Un partenaire est nécessaire pour la mise en place de cette mesure.

7. Bilan et partage d'idées concernant les mesures d'accompagnement

Le bilan des mesures d'accompagnement validées (Organisation d'une conférence le 12 avril, mise en place d'une boîte à idée à la mairie, accompagnement des riverains à la rénovation énergétique, proposition d'un accompagnement dans le cadre scolaire aux écoles de Pédernec, organisation d'activités au centre de loisir), à l'étude (Mise à disposition de vélos électriques, aide à l'achat de vélos électriques, organisation de nouvelles conférences sur le thème de la transition écologique, réalisation d'un arboretum) est effectué.



Concernant la prise de participation des habitants dans la société de projet, l'équipe de BayWa re souhaite commencer à informer dès maintenant les habitants sur le sujet via une lettre d'information qui serait distribuée au mois de juin. Une réunion d'information sera également organisée en juin sur ce sujet.

L'ensemble des actions proposées sur la thématique de l'agroenvironnement (accompagnement d'un groupe d'agriculteur pour la conversion et le maintien au bio, financement de formation pour un groupe d'agriculteur sur le thème de la gestion durable des haies, l'économie d'énergie, la production photovoltaïque etc), la mise en place de laboratoire de transformation), sont évoquées. Les projets mis en place devant être collectif, **il est proposé d'organiser une rencontre de tous les**

agriculteurs des communes de Plouisy et Pédernec ainsi que le lycée agricole afin d'identifier et privilégier les actions souhaitées par le plus grand nombre.

8. Choix d'une date pour la cinquième réunion du comité

La prochaine réunion du comité de suivi aura lieu le jeudi 13 juin à 18h30. L'ordre du jour proposé est le suivant :

- Présentation des dernières actualités du projet
- Retour sur la conférence et l'avancement des mesures d'accompagnement validées avec le comité
- Faisabilité/chiffrage/hierarchisation des mesures d'accompagnement